



Communiqué du 9 février 2021

Le Club des villes et territoires cyclables fait le point avec le Club des élus nationaux sur une année exceptionnelle pour le vélo, sur les attentes importantes pour les mois à venir et dévoile en exclusivité les conclusions de son étude sur les aménagements de transition.

Pour Pierre Serne, Président du Club des villes et territoires cyclables

« Malgré le contexte exceptionnel que l'on sait, les aménagements de transition ont permis en 2020 d'ancrer de façon accélérée la place du vélo dans les mobilités quotidiennes. 87% des collectivités interrogées [dans notre étude](#) souhaitent pérenniser voire étendre les nouvelles pistes. Ce dynamisme doit donc être amplifié en 2021. C'est pourquoi, en ce début d'année, le Club des villes et territoires cyclables relance la mobilisation des Parlementaires à travers le Club des élus nationaux pour le vélo afin de mobiliser député.e.s et sénateurs/trices pour consolider la place du vélo dans les projets de loi à venir. Ça commence d'ailleurs dès demain, le 10 février, avec l'étude en conseil des ministres du projet de loi issu des propositions de la Convention citoyenne pour le climat. »

Pour Guillaume Gouffier-Cha, co-président du Club des élus nationaux pour le vélo, député du Val-de-Marne

« Le vélo est un véritable outil de transformation des villes, un levier de développement économique, un moyen de déplacement alliant santé et bien-être, un allié précieux dans la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air... Autant d'enjeux que les parlementaires de tous les bords souhaitent continuer à porter pour inscrire les politiques vélo dans la loi aussi souvent que possible. Avec le Club des élus nationaux pour le vélo et le Club des villes et territoires cyclables nous travaillons et travaillerons main dans la main pour accélérer l'usage du vélo pour toutes et tous, partout en France. »

Les chiffres clés de l'étude sur les aménagements de transition

- **148 collectivités** de toutes tailles interrogées soit **31 500 000 Français** concernés.
- **1/3 des collectivités ont une dominante rurale**
- **84 % des collectivités** se sont engagées dans un ou plusieurs projets d'aménagements et parmi elles, **87 %** prévoient de les pérenniser voire de les étendre.
- **65 % des collectivités** ont indiqué que **la crise a renforcé et accéléré leur politique cyclable.**
- **60 à 70 % des 1000 km** de pistes annoncées ont été réalisés.



1/ 2020 : un puissant accélérateur du développement du vélo en France.

Dès le printemps 2020, le Club des villes et territoires cyclables a été missionné par la ministre des transports pour coordonner le développement des pistes transitoires et en assurer le suivi. L'occasion d'accompagner les collectivités dans la proximité, de faire remonter leurs projets, leurs difficultés. Le dernier coup de sonde, réalisé en janvier dresse le bilan de cet engagement des collectivités de toutes tailles, qui a permis une augmentation de la pratique de presque 30% en 2020 par rapport à 2019 (chiffres V&T) et de la réalisation de 60 à 70% des 1000 km de pistes annoncés en début du premier confinement. **Parmi les 148 collectivités de toutes tailles interrogées (31 500 000 Français concernés), elles sont 84% à s'être engagées dans un ou plusieurs projets d'aménagements et parmi elles, 87% prévoient de les pérenniser voire de les étendre.**

Le second confinement n'a pas été l'occasion d'une nouvelle vague de pistes de transition mais plutôt d'une pérennisation et de l'annonce de nouveaux projets. Ainsi, 65% estiment que la crise a renforcé et accéléré leur politique cyclable, y compris dans des collectivités qui n'étaient pas prêtes ou en capacité de créer des aménagements cyclables et/ou piétons de transition, une sur cinq annonce vouloir se lancer dans des plans vélo et des schémas directeurs.

L'étude est enrichie de témoignages de néocyclistes, d'élus, de services techniques et d'entreprises des travaux publics, qui témoignent du changement de perception des enjeux et des pratiques de mobilité et des transformations de l'espace public à l'usage des piétons et des cyclistes, grâce à l'expérimentation de l'urbanisme tactique, largement plébiscité par les élus locaux et les services qui deviendra sans doute une pratique pérenne des collectivités.

2/ En 2021, le vélo comme solution d'avenir

En 2021, le Club des villes et territoires cyclables se fixe un cap : capitaliser et aller plus loin pour que le vélo devienne un outil structurant des politiques de demain et tienne sa place dans la relance.

- **La pratique de vélo pour toutes et tous, et partout, telle est l'ambition du Club !** Si la pratique grimpe dans les centres villes (Insee), elle reste trop faible dans les territoires peu denses et en périphérie, notamment les quartiers politiques de la ville. La marge de progression est immense quand on sait que 60% des déplacements domicile travail de moins de 5 km sont faits en voiture.
- **Le déploiement du programme Savoir rouler à vélo dans les écoles** sera l'un des chantiers prioritaires du Club. Les collectivités doivent être accompagnées afin de développer l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge.

Objectif : 200 000 enfants formés pour 2022 avant leur entrée au collège. Un beau pari pour l'avenir !



Conférence de presse de rentrée du Club des villes et territoires cyclables.

- **La sécurité des cyclistes est également un enjeu majeur de cette année 2021.**
La remise en selle de nombreux Français implique un devoir d'accompagnement des néocyclistes.
L'ensemble des usagers de la route qui doivent adapter leur pratique à un nouveau partage de la route !

Convention citoyenne et vélo

Mercredi 10 février 2021, le projet de loi issu des propositions de la Convention citoyenne pour le climat sera présenté en Conseil des ministres, puis discuté au Parlement au mois de mars. L'enjeu est de taille et le Club des villes et territoires cyclable mobilise dès à présent les sénateurs et députés afin qu'ils puissent inclure des mesures en faveur du développement du vélo :

- obligation du FMD et augmentation du plafond dans la fonction publique,
- soutien à l'achat d'un vélo non soumis à une aide locale,
- éligibilité de l'achat d'un vélo pour la prime de reconversion,
- soutien aux flottes vélos dans la fonction publique...

3/ Le Club des élus nationaux pour le vélo : une mobilisation nationale pour le vélo

Si l'engagement de l'État en faveur du financement des politiques vélo en 2020 a été *salué par* le Club des villes et territoires cyclables et l'ensemble de ses partenaires, en 2021, les investissements et les politiques nationales devront être à la hauteur des enjeux qui se présentent à nous pour pérenniser les aménagements et engager un changement d'échelle qui permette d'absorber l'accroissement de la pratique et de développer l'usage du vélo dans les territoires où il reste faible.

C'est pourquoi le Club des villes et territoires cyclables soutient l'engagement collectif et transpartisan de parlementaires en faveur du développement du vélo par l'intermédiaire du Club des élus nationaux pour le vélo. **En ce début d'année, une large campagne d'adhésion au Club des élus nationaux pour le vélo a été lancée afin de consolider un mouvement national en faveur du vélo.** Le Club des élus nationaux pour le vélo compte à ce jour **67 parlementaires**.

Lieu d'échange, de co-construction et de débat, le Club des élus nationaux pour le vélo est l'espace privilégié pour penser les mobilités de demain et la politique vélo des années à venir. L'actualité nationale et les enjeux territoriaux y seront discutés collectivement et des rencontres avec des industriels et professionnels du secteur seront organisés au sein de ce Club dès le printemps 2021 afin de donner toute sa place au vélo dans la relance.



Conférence de presse de rentrée du Club des villes et territoires cyclables.

4/ Le Club des villes et territoires cyclables

Le Club des villes et territoires cyclables rassemble près de 200 collectivités engagées pour le développement des politiques cyclables.

Lieu de dialogue, d'expertises et de ressources pour ses adhérents le Club des villes et territoires cyclables impulse depuis 30 ans des propositions d'orientations des politiques publiques nationales pour faire reconnaître le vélo comme un véritable moyen de transport quotidien et développer la pratique et son accessibilité dans l'ensemble des territoires.

En 2020, le Club des villes et territoires cyclables s'est fortement mobilisée dans l'accompagnement des nombreux décrets d'application de la LOM, dans la réalisation du guide des coûts des politiques vélo, dans l'organisation d'une édition des talents du vélo fortement plébiscitée et dans l'accueil de nouveaux adhérents, dont le nombre a augmenté et continue de croître.

Pour toutes demandes d'interviews et reportages

Contact presse :

Martin Kolle

06 89 70 17 51 -

martin.kolle@lobbycom.fr